

DÉPARTEMENT  
DU VAL D'OISEARRONDISSEMENT  
DE  
PONTOISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CANTON DE  
L'ISLE-ADAM**VILLE DE L'ISLE-ADAM****Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal****Séance du : Vendredi 23 mai 2025****CONVOCATION**

Date : 16 mai 2025

Affichée le : 16 mai 2025

## Nombre de conseillers :

En exercice : 33

Présents : 28

Votants : 32

Pouvoirs : 4

Absent : 1

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS**

Affichée et mise en ligne le :

30 mai 2025

**DÉLIBÉRATION MISE EN LIGNE SUR  
LE SITE INTERNET DE LA VILLE LE :**

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi vingt-trois mai à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

**Etaient présents :** Mme Julita SALBERT – M. Michel VRAY – Mme Claudine MORVAN LE BREC'H – M. Joël MOREAU – Mme Agnès TELLIER – M. Bruno DION – Mme Aurélie PROCOPPE – M. Morgan TOUBOUL – Mme Armelle CHAPALAIN – M. Jean-Dominique GILLIS – M. Alphonse PAGNON – Mme Sylvie BRIÈRE – Mme Carole BOULANGER – M. Gérard BRUNEL – Mme Annie PARAGE – M. François DELAIS – Mme Nathalie GEORGE-GOURET – Mme Virginie GRANTE – M. Loïc LEBALLEUR – Mme Cécile PIGNOL – M. Michel GINOUX – M. Rodolphe MIET – Mme Sophie ALEXANDRE – M. Julien DOLFI – Mme Sophie GUILHAUME – Mme Carine PELEGRIN – M. Edwin LEGRIS.

**Absents représentés**

M. Thierry MALHERBE.....Pouvoir à M. Rodolphe MIET

Mme Gaëlle DEMARS .....Pouvoir à Mme Nathalie GEORGE-GOURET

Mme Danièle DEBOUT-LEBLANC .....Pouvoir à Mme Claudine MORVAN LE BREC'H

Mme Claudine MULLER .....Pouvoir à M. Edwin LEGRIS

**Absent**

M. François RAMPON

**Secrétaire de séance :** Mme Julita SALBERT

Délibération : n° 2025-05-13

**OBJET : SUBVENTION AU CINÉMA LE CONTI.**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Considérant que le cinéma Le Conti a informé la municipalité de ses difficultés financières afin de faire face à ses frais de fonctionnement. Le cinéma ayant notamment contracté un Prêt Garanti par l'État (PGE) pendant la crise sanitaire du COVID-19, il doit en assurer encore le remboursement, ce qui ajoute une pression supplémentaire sur sa trésorerie.

Considérant que la commune de L'Isle-Adam s'investit depuis plusieurs années dans la culture soit à travers sa politique culturelle mise en œuvre par ses services soit via les associations adamoises. Le Conti seul cinéma du territoire adamois contribue également à l'animation culturelle et à la dynamisation d'une ville. Dans ce sens, la commune s'est battue pour qu'il perdure et se mobilise encore afin de le conserver notamment par l'intermédiaire de subventions.

Considérant que le cinéma Le Conti remplissant les conditions du législateur par son classement art et essai, la Ville de L'Isle-Adam peut envisager de l'aider financièrement en lui attribuant une subvention.

Considérant qu'il est donc proposé d'apporter au cinéma Le Conti une aide financière de 40 000€.

Considérant qu'il est nécessaire d'établir une convention entre la Ville de L'Isle-Adam et le Cinéma le Conti, afin de déterminer les modalités de ce partenariat.

Après avis de la Commission des Finances en date du 13 mai 2025.

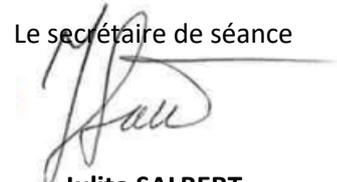
Après avoir entendu l'exposé du rapporteur.

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **décide** de l'attribution d'une subvention de 40 000€ au profit de la Société SPECTA (Cinéma le Conti).
- **autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention définissant les obligations réciproques de chacune des parties.

Pour extrait certifié conforme,

  
Le Maire,  
**Sébastien PONIATOWSKI**

  
Le secrétaire de séance  
**Julita SALBERT**